

Image not found or type unknown



Vente de terrain avec bail oral

Par **pied26**, le **02/02/2011 à 12:15**

Bonjour, je loue un terrain agricole d'environ 750 m² (25€/an) à des agriculteurs sans bail écrit (un accord tacite avait été passé par mes parents).
Une personne résidant à proximité du terrain souhaiterait l'acquérir toujours dans un cadre agricole.
Je pense que les agriculteurs locataires sont prioritaires pour l'achat. Dans le cas où cela ne les intéresserait pas :
Peuvent-ils s'opposer à la vente ? Si oui, que puis-je faire ?
Merci